

Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement

Rapport du Mouvement Desjardins pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023



Introduction

Le présent rapport conjoint est formulé par la Fédération des caisses Desjardins du Québec au nom de celle-ci et des entités listées à l'annexe A du présent rapport (collectivement « Desjardins », « le Mouvement Desjardins », « le Mouvement ») en vertu de l'article 11 de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (ci-après la « Loi ») pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 décembre 2023 (« l'exercice financier 2023 »). Conformément aux exigences de la Loi, le rapport décrit les mesures prises par le Mouvement Desjardins pour prévenir et atténuer le risque de travail forcé et de travail des enfants dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Fondé sur des valeurs coopératives fortes, Desjardins s'engage à contribuer au développement durable et éthique des communautés, en adhérant à des principes incarnant ses valeurs fondamentales : la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. L'engagement continu à agir de manière éthique et transparente, en adéquation aux valeurs coopératives fondamentales, témoigne de la volonté de Desjardins à respecter les droits de la personne et la dignité de chaque individu dans la conduite de ses affaires.

Le Mouvement Desjardins maintient des normes rigoureuses afin d'assurer des pratiques commerciales éthiques et responsables. À cet égard, l'exploitation sous toutes ses formes - y compris le travail forcé et le travail des enfants - s'avère en contradiction directe avec la mission et les valeurs de Desjardins. Desjardins refuse d'accepter toute forme d'exploitation au sein de ses activités et tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, chez ses fournisseurs comme chez leurs entités affiliées et leurs sous-traitants. Desjardins s'attend également à ce que ses employés, administrateurs et partenaires fassent preuve de probité en respectant les exigences applicables.

En effectuant ce travail important, Desjardins ne se contente pas de se conformer aux exigences réglementaires applicables, mais également de renforcer son engagement envers les individus et les collectivités basé sur l'entraide et la bienveillance, via la puissance de son modèle coopératif.

1. Mesures pour prévenir et atténuer les risques de travail forcé et de travail des enfants

Le Mouvement Desjardins est engagé à éviter le travail forcé et le travail des enfants à travers ses activités et chaînes d'approvisionnement afin d'assurer que ses opérations, ainsi que celles de ses fournisseurs et partenaires, respectent les normes les plus élevées en matière de droits de la personne.

Lors de l'exercice financier 2023, les mesures suivantes ont été mises en œuvre afin de contribuer à prévenir le risque de travail forcé et le travail des enfants au sein des activités et des chaînes d'approvisionnement :

Le Mouvement s'est doté d'encadrements qui tiennent compte des principes d'approvisionnement responsable. Ces principes comprennent, entre autres, l'inclusion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'acquisition. Desjardins a en place une *Politique approvisionnement Mouvement* et a adopté en 2023 la *Norme approvisionnement Caisses* qui porte sur l'approvisionnement en biens et services par les Caisses.

Par ailleurs, Desjardins a continué le rehaussement de la gestion des risques liés aux tiers durant l'exercice financier 2023. Des plans d'action sont aussi planifiés à l'horizon 2026, notamment une révision du processus de revue diligente des fournisseurs et la mise en place de contrôles additionnels en lien avec certains scénarios de risques.

La stratégie du plan d'opérationnalisation s'est fondée sur une méthode de priorisation rigoureuse, orientée par le niveau de criticité des risques liés aux tiers et aux ententes. Un renforcement de l'intégration du cadre amélioré de gestion des risques liés aux tiers a été réalisé, ce qui inclut notamment l'opérationnalisation des différents éléments du cadre de gestion et l'intensification des activités de surveillance. Pour soutenir ces efforts, des outils spécifiques ont été développés afin d'assurer une gestion des risques intégrée et continue tout au long du cycle de vie des ententes.

2. Structure, activités et chaîne d'approvisionnement

2.1 La structure du Mouvement Desjardins

Le Mouvement Desjardins est le plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord avec un actif de 422,9 G\$. Au 31 décembre 2023, il regroupe 208 caisses au Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales.

Par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, le Mouvement Desjardins propose à ses membres et clients une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins. Au nombre des employeurs les plus importants au Canada, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de 56 165 employés et sur l'engagement de 2 379 administrateurs dans les caisses.

À noter qu'en fonction de ses activités distinctes, les activités de Capital régional et coopératif Desjardins sont exclues de la portée du présent rapport et sont présentées dans un [rapport distinct](#).

2.2 Les activités du Mouvement Desjardins

Le Mouvement s'appuie sur trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, ainsi qu'Assurance de dommages. Les différents secteurs d'activités travaillent ensemble, au sein d'un groupe financier coopératif intégré. De plus, afin d'assurer une cohésion au sein des principaux secteurs d'activité du Mouvement, certaines fonctions ont une portée sur l'ensemble des activités de la Fédération, de ses filiales et des composantes du Mouvement. Il s'agit principalement des fonctions finances, incluant la trésorerie ; opérations ; gestion des risques, incluant la conformité ; technologies et projets ; ressources humaines ; marketing, communications, coopération et Bureau du président ; Bureau de la sécurité Desjardins ; affaires juridiques, incluant la gouvernance ; et Bureau du développement durable.

Particuliers et Entreprises

Le secteur Particuliers et Entreprises est au centre des activités du Mouvement. Fort d'une offre intégrée et complète de produits bancaires, le Mouvement Desjardins est un leader dans les services financiers au Québec et est présent dans les services financiers en Ontario. Cette offre répond notamment aux besoins en matière de gestion financière au quotidien, d'épargne, de paiement, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement et de risque, de transfert d'entreprises et de conseils et, par l'intermédiaire de son réseau de distribution, de produits d'assurance de personnes et de dommages. De plus, les membres et clients peuvent compter sur l'accompagnement de la plus importante force-conseil au Québec, constituée de professionnels dévoués et présents à toutes les étapes de leur cycle de vie ou de leur parcours entrepreneurial. Pour répondre aux attentes en constante évolution de ses membres et clients, le Mouvement Desjardins offre ses services par l'intermédiaire du réseau des caisses et de leurs centres Desjardins Entreprises, soit en personne, au téléphone ou par Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques.

Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes jouent un rôle de premier plan dans le développement de l'autonomie financière des membres et clients du Mouvement Desjardins, en les aidant à développer de saines habitudes financières. Ces secteurs accompagnent les membres et clients, particuliers et entreprises, par l'entremise de divers réseaux de distribution en Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et conçoivent plusieurs gammes de protections d'assurance de personnes (vie et santé) et de solutions de placement. Il comprend également la gestion d'actifs et les services de fiducie. Les secteurs de Gestion de patrimoine et Assurance de personnes figurent parmi les leaders canadiens en investissement responsable et en assurance responsable. Pour répondre aux besoins selon les préférences des membres et clients, certaines gammes de produits sont également offertes en direct par des centres de relations clients, en ligne ou au moyen d'applications pour appareils mobiles. Les services en ligne sont en constante évolution pour bien répondre aux besoins évolutifs de la clientèle.

Assurance de dommages

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il propose partout au Canada une gamme de produits d'assurance automobile et de biens aux particuliers, ainsi que des produits d'assurance aux entreprises. Ses produits sont offerts dans le réseau des caisses et sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans plusieurs centres de contact avec la clientèle ainsi que par un réseau d'agents exclusifs. Ce réseau d'agents exclusifs distribue de l'assurance de dommages ainsi que plusieurs autres produits financiers. Le secteur offre également des conseils et des services de prévention des sinistres aux membres et clients pour leur permettre de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un événement météo ou climatique. Les membres et clients ont aussi accès à une multitude de services disponibles sur le numérique et par des applications pour appareils mobiles.

2.3 La chaîne d'approvisionnement du Mouvement Desjardins

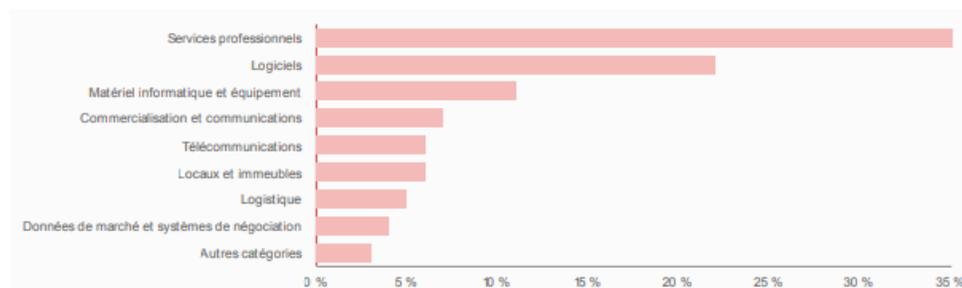
La chaîne d'approvisionnement du Mouvement Desjardins est complexe et étendue, comprenant une multitude de fournisseurs de biens et de services. L'effet de nos achats et de nos exigences en matière d'acquisition se fait sentir tout au long de la chaîne d'approvisionnement, chez les fournisseurs comme chez leurs sous-traitants et partenaires. À cet égard, Desjardins s'engage à assurer la transparence et l'éthique dans sa chaîne d'approvisionnement par une gestion des fournisseurs directs. Considérant le volume d'achat et le nombre de fournisseurs avec lesquels Desjardins entretient une relation d'affaire, il est en mesure d'encourager ses fournisseurs à adopter de meilleures pratiques. À cet égard, Desjardins établit avec ses fournisseurs des relations d'affaires respectueuses fondées sur la collaboration, le respect et les meilleures pratiques de l'industrie.

Lorsque les conditions de mise en concurrence sont remplies, le Mouvement Desjardins priorise l'acquisition des biens et services les plus proches possibles des milieux où il fait affaire. Conséquemment, Desjardins achète la vaste majorité de ses produits et services auprès de fournisseurs du Québec ou du Canada, ou y exerçant leurs activités. En 2023, les achats de produits et services ont totalisé une valeur de 2,81 G\$ auprès de 2 516 fournisseurs, dont la vaste majorité sont basés ou exercent des activités au Québec ou au Canada¹.

¹ [Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2023, section 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif](#)

Considérant la nature des activités du Mouvement Desjardins en tant que coopérative de services financiers, ses acquisitions se composent majoritairement de services, tel que des services professionnels, de logiciels, et de services en matière de commercialisation et de communication.

Répartition des achats effectués par Desjardins en 2023
(excluant l'indemnisation et les achats effectués par cartes Visa et par le réseau des caisses)



3. Cadres, politiques et diligence raisonnable

Afin de prévenir et atténuer des risques au sein de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement, le Mouvement Desjardins s'est doté d'encadrements et d'un processus de diligence raisonnable.

Approvisionnement

La *Politique approvisionnement Mouvement* et la *Norme approvisionnement Caisses* visent à fournir l'encadrement nécessaire à une saine gestion de l'ensemble des règles d'achat de biens et services en cohérence avec la mission et les valeurs de Desjardins et son rôle de leader socio-économique. Elles prévoient notamment les principes directeurs en matière d'acquisition de biens et services incluant notamment les principes d'approvisionnement responsable, préconisant l'inclusion de facteurs de risque de nature ESG dans l'ensemble des processus d'acquisition, la valorisation de l'achat de proximité auprès de fournisseurs québécois et canadiens, ainsi que le respect des droits de la personne en cohérence avec les législations locales et internationales. À cet égard, les fournisseurs de Desjardins se doivent de faire preuve de responsabilité en démontrant un engagement à améliorer leur performance ESG et en exigeant de leurs propres fournisseurs un engagement à agir ainsi.

Desjardins s'est également doté d'un [Code de conduite des fournisseurs](#) afin de communiquer clairement ses attentes quant au comportement des fournisseurs, incluant leurs entités affiliées et leurs sous-traitants, dans les domaines, notamment, de l'éthique et de la gouvernance, des droits de la personne, de la santé et de la sécurité au travail ainsi et de l'amélioration continue. En fonction des attentes y étant signifiées, les fournisseurs se doivent de démontrer un comportement éthique dans la conduite de leurs affaires, respectant les législations fédérales, provinciales et locales, et se doivent de ne tolérer aucune pratique non éthique d'aucune sorte,

notamment l'extorsion, la corruption, la malversation, la falsification et la fraude. Plus particulièrement, les fournisseurs se doivent de respecter la législation applicable à l'emploi ou au travail des enfants portant sur l'embauche, le salaire, les heures de travail, le temps supplémentaire et les autres conditions de travail, incluant les normes en vigueur. Ceux-ci se doivent également d'observer toutes les lois, les règlements, les normes industrielles ou les conventions collectives en vigueur en matière d'horaires de travail, repos et compensation salariale ainsi que les plus hauts standards en matière de santé et sécurité, conformément aux principes directeurs préconisés au sein des [conventions de l'Organisation internationale du travail \(OIT\)](#). Le [Code de conduite des fournisseurs](#) présente les attentes de Desjardins en cas de non-conformité de ses fournisseurs, c'est-à-dire que ceux-ci entreprennent, dans un délai raisonnable, des mesures correctives.

Par sa *Règle d'approvisionnement responsable et inclusif*, le Mouvement Desjardins priorise l'achat de proximité (au Québec et au Canada) c'est-à-dire l'acquisition des biens et services le plus près possible des milieux où il fait affaire et auprès de fournisseurs ayant un nombre d'employés et des dépenses d'opération importantes au Canada. Considérant que ces achats sont réalisés auprès de fournisseurs assujettis aux normes canadiennes du travail, l'achat de proximité contribue à réduire les risques de travail forcé ou de travail des enfants. De plus, l'ajout de clauses de performance ESG, incluant notamment le respect des droits de la personne, au sein des appels d'offres et les contrats qui en découlent contribue également à mitiger le risque.

De plus, selon le contexte, une analyse est complétée afin de vérifier l'adéquation des fournisseurs avec les attentes du Mouvement Desjardins. Cette analyse du fournisseur peut inclure divers axes, dont la réputation, la santé financière, les compétences, la structure organisationnelle ainsi que la conformité au cadre réglementaire applicable. Cet exercice permet d'évaluer la capacité du tiers à répondre adéquatement à ses engagements.

Gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

La *Politique Mouvement sur la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance* contribue à assurer une gestion saine et prudente de ces risques au sein du Mouvement Desjardins. Elle définit notamment les rôles et les responsabilités en matière de gestion des risques ESG, afin de s'assurer que les membres et les clients, les contreparties et les autres partenaires, ainsi que les activités que le Mouvement finance, qu'il assure, dans lesquels il investit et avec lesquels il s'associe, engendrent des retombées positives et durables pour l'environnement, les personnes, les communautés et les générations futures.

La [Politique de développement durable du Mouvement Desjardins](#) établit un cadre pour l'adoption d'orientations et d'objectifs stratégiques favorisant l'innovation et la performance en développement durable et finance responsable tant au point de vue des pratiques d'affaires que de gestion et confirme l'intégration du développement durable à la gestion de la performance et l'établissement d'une divulgation alignée sur les meilleurs standards de l'industrie. Elle vise également à favoriser la participation des parties prenantes du Mouvement Desjardins aux efforts

qu'il déploie pour favoriser le développement durable des collectivités et la transition vers une économie durable et responsable et donner les assises requises à l'identification et à l'analyse des principaux risques et occasions d'affaires associés aux facteurs ESG.

La *Directive sur la gestion du risque social* (complémentaire à la *Politique Mouvement sur la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance*) définit le risque social et précise l'approche de gestion adoptée ainsi que les rôles et responsabilités des parties prenantes permettant de favoriser sa prise en compte adéquate dans la conduite des affaires en vue d'assurer une gestion saine et prudente de ces risques. Celle-ci prend notamment en considération les notions en matière de droits humains dans le cadre de la gestion intégrée des risques de Desjardins.

Gestion des risques liés aux tiers

La *Politique sur la gestion des risques liés aux tiers* (complémentaire à la *Politique sur la gestion du risque opérationnel*) établit les principes directeurs pour appuyer l'organisation dans sa saine gestion des risques liés aux tiers, notamment par l'établissement d'un cadre visant à assurer la saine gestion et la surveillance des risques liés aux tiers tout au long du cycle de vie du tiers en énonçant les activités qui permettent d'encadrer, d'identifier, d'évaluer, d'atténuer, de suivre, d'informer et de surveiller les risques liés aux tiers.

Après avoir validé formellement l'opportunité d'avoir recours à un fournisseur externe, la mise en place d'une entente requiert plusieurs étapes d'identification et d'évaluation de risques, comprenant notamment une vérification diligente visant à s'assurer de sa capacité à fournir le bien ou service requis et de son adéquation aux attentes et aux encadrements de l'organisation. La vérification des tiers concernés est effectuée en analysant des facteurs pertinents tels que la réputation, l'historique de la relation avec le tiers, la santé financière, la structure organisationnelle, l'éventuel recours à la sous-traitance ainsi que les engagements du fournisseur au niveau des droits humains afin d'anticiper les risques potentiels.

Afin d'assurer l'identification des risques tout au long du cycle de vie des ententes avec les fournisseurs, une surveillance continue de certains contrats permet d'assurer une gestion des problématiques, incidents et pertes opérationnelles liés aux tiers. Un suivi des niveaux de risques liés aux tiers à travers les indicateurs en place et un suivi périodique de certains fournisseurs à travers des attestations annuelles sont effectués afin d'assurer la conformité aux exigences contractuelles et réglementaires. Une reddition périodique aux diverses parties prenantes des risques liés aux tiers est réalisée à plusieurs niveaux dans l'organisation afin de rendre compte de l'efficacité des activités de gestion des risques.

Lutte contre la fraude et les crimes financiers

La *Politique de lutte contre la fraude, les crimes financiers et les risques de sécurité physique* prévoit la mise en œuvre d'un cadre de gouvernance au sein des entités afin d'assurer une gestion saine et prudente des risques de fraude (fraude interne incluant notamment la corruption), de crimes financiers (lutte au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes) et de

sanctions économiques internationales pouvant potentiellement être associés à des contraventions en matière de droits de la personne, telles que l'esclavage moderne, le travail des enfants ou le travail forcé.

Éthique et déontologie

Le [Code de déontologie de Desjardins](#) articule les principes fondamentaux de son éthique professionnelle, exigeant le respect des lois et règlements applicables. Ce Code vise aussi à créer un environnement de travail respectueux et engagé, avec tous les employés, dirigeants et administrateurs s'engageant annuellement à suivre ces principes et recevant une formation régulière à cet égard. Les administrateurs, employés et différentes composantes de Desjardins doivent respecter et faire respecter le Code, en prenant les mesures nécessaires pour adresser toute infraction. Reconnaissant la dignité et la liberté de chaque personne, le Code encourage notamment le traitement équitable, le respect, la confidentialité et le professionnalisme en toutes circonstances, tout en interdisant le harcèlement et la discrimination. Les écarts aux règles déontologiques sont traités avec diligence, et peuvent mener à des sanctions disciplinaires en fonction de la gravité et des conséquences des infractions.

4. Risques de travail forcé et de travail des enfants

Le Mouvement Desjardins prend certaines dispositions auprès des différents fournisseurs avec qui il entretient des relations d'affaires qui contribuent à une meilleure gestion des risques au sein de la chaîne d'approvisionnement. Les mesures visent principalement les fournisseurs de premier niveau au sein de sa chaîne d'approvisionnement. À cet égard, des considérations de nature ESG sont incluses au processus d'évaluation des fournisseurs. Celles-ci sont prises en compte dans l'examen global des fournisseurs, l'analyse de leurs offres et pour certains achats stratégiques dans la gestion du contrat.

Dans le cadre de ses activités ainsi que de son processus d'approvisionnement, le Mouvement Desjardins évalue la performance globale de ses fournisseurs en fonction de quatre critères principaux : les coûts, le service, l'agilité et les valeurs de Desjardins. Une uniformisation de l'évaluation des fournisseurs sur le plan du développement durable et de la responsabilité sociale est réalisée grâce à un questionnaire unique divisé selon les facteurs ESG. En fonction de leurs réponses, Desjardins attribue une cote aux fournisseurs potentiels selon leur niveau de performance quant aux facteurs ESG. Cette cote est considérée dans leur évaluation globale, conformément aux valeurs du Mouvement Desjardins en matière de coopération.

Évaluation ESG des fournisseurs	2023	2022	2021
Nombre de fournisseurs	2 516	2 359	1 991
Nombre de fournisseurs évalués dans l'année (par appel d'offres)	400	329	247
Montant des achats de produits et services (en G\$)	2,81	3,14	2,50
Montant des achats de produits et services auprès des fournisseurs évalués (en G\$)	1,75	1,72	1,50
Proportion des achats de produits et services auprès des fournisseurs évalués	62 %	55 %	60 %

Lorsque le Mouvement Desjardins requiert des services auprès d'un fournisseur, il doit déterminer et exiger des protections contractuelles relativement aux règles déontologiques en fonction de la nature du contrat et du risque qu'il représente.

De plus, une vigie externe est réalisée afin d'identifier les événements et les tendances de marché représentant des risques émergents qui pourraient entraîner des conséquences sur l'organisation. Celle-ci s'appuie principalement sur les intrants des équipes d'approvisionnement recensés dans le cadre de leur veille des données de marché et des pratiques concurrentielles. Les informations collectées en externe, en complément des incidents internes, permettent l'identification de tendances et de risques émergents, et ultimement l'amélioration continue des stratégies d'approvisionnement.

Les relations avec des tiers fournisseurs critiques et importants ne respectant pas les engagements contractuels ou les critères de vérification diligente sont surveillées et font l'objet d'actions correctives, le cas échéant. Ce cadre prévoit notamment un mécanisme de signalement immédiat au moment de la détection d'un événement non désiré lié à un tiers avec un impact potentiellement élevé.

Risques dans la chaîne d'approvisionnement

Malgré la portée complexe et étendue de sa chaîne d'approvisionnement, Desjardins achète la vaste majorité de ses produits et services auprès de fournisseurs du Québec ou du Canada, ou y exerçant leurs activités. Le risque de travail forcé ou de travail des enfants au sein de la chaîne d'approvisionnement s'avère atténué par l'acquisition de biens et services auprès de fournisseurs locaux, régionaux et nationaux. Malgré les encadrements et mesures préventives en place, les risques se rapportant au travail forcé ou au travail des enfants pourraient être présents plus loin dans la chaîne d'approvisionnement en lien avec certaines catégories de biens, par exemple le matériel informatique, le mobilier et l'équipement de bureau, les articles promotionnels, etc. Une analyse transversale de détermination des risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement n'a cependant pas été effectuée.

5. Remédiation

5.1 Mesures de Remédiation

Aucune mesure de remédiation n'a été prise par le Mouvement Desjardins afin de remédier au travail forcé ou au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement.

5.2 Remédiation en cas de perte de revenu

Le Mouvement Desjardins n'a pas mis en œuvre de mesures particulières afin de remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables considérant les mesures prises visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre des activités et des chaînes d'approvisionnement.

6. Formation

Afin de sensibiliser les employés sur différents sujets en lien avec les droits de la personne et mettre en évidence les mécanismes en place pour signaler tout comportement allant à l'encontre des principes sous-jacents, certaines formations transversales sont dispensées à l'ensemble des employés de Desjardins.

Celles-ci sont principalement dispensées via une plateforme d'apprentissage interactive à laquelle l'ensemble des employés de l'organisation a accès. Plusieurs formations prévues au programme sont obligatoires et se doivent d'être suivies par l'ensemble des employés, alors que certaines sont dispensées uniquement à certains employés en fonction de leur rôle et secteur d'activité.

Dans le cadre de son engagement au développement des ressources ainsi qu'au respect des principes ESG, le Mouvement Desjardins a mis en place un programme de formation destiné à ses employés couvrant notamment les questions ESG.

Des formations sur la gestion des risques liés aux tiers sont offertes à certains employés en fonction de leurs rôles et responsabilités au sein de l'organisation. Elles couvrent notamment la compréhension des processus de gestion et de surveillance, les méthodologies d'analyse des risques, ainsi que les procédures d'attestation annuelle.

Aucune formation spécifique sur le travail forcé et le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement n'est présentement offerte aux employés de Desjardins.

7. Évaluation de l'efficacité

Le suivi opérationnel des ententes est assuré conformément aux modalités de gouvernance définies. De plus, les ententes importantes font l'objet d'attestation annuelle qui consiste à collecter des informations permettant de suivre la performance des prestations externalisées et la gestion des risques associés. Afin de s'assurer de la pertinence, de la conformité et de la pérennité des encadrements de Desjardins, une révision du contenu des encadrements est prévue périodiquement, à savoir aux cinq ans ou plus tôt, lorsque requis notamment en fonction de changements législatifs et/ou réglementaires.

Durant l'exercice financier 2023, aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants en lien avec un fournisseur de Desjardins n'a été détecté en vertu de ces processus.

Conclusion

Déterminé à prévenir et lutter contre le travail forcé et le travail des enfants au sein de ses activités et chaînes d'approvisionnement, le Mouvement Desjardins réitère son engagement à entreprendre des actions pour identifier et mettre en œuvre les améliorations possibles afin d'assurer une vigilance constante en la matière.

Approbation et attestation

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec en date du 2 juillet 2024 et est fourni à titre de rapport conjoint pour la période de référence en vertu du sous-alinéa 11(4)(b)(ii) de la Loi à l'égard des entités identifiées à l'Annexe A.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport présenté pour les entités énumérées à l'Annexe A. À ma connaissance et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi pour l'exercice financier 2023.

Ayant le pouvoir de lier la Fédération des caisses Desjardins du Québec,



Guy Cormier
Président et Chef de la direction
Mouvement Desjardins
2 juillet 2024

Annexe A

Liste des principales composantes et filiales de la Fédération des caisses Desjardins du Québec visées par le présent rapport

Desjardins Holding financier inc.
Desjardins Société financière inc.
Desjardins Groupe d'assurances générales inc.
Valeurs mobilières Desjardins inc.
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie
Desjardins Assurances générales inc.
Desjardins Gestion Internationale d'actifs inc.
Collabria Financial Services Inc. /Services financiers Collabria inc.
Fiducie Desjardins Inc.
Desjardins Cabinet de services financiers inc.
Desjardins Gestion des opérations des produits de placement inc.
Desjardins Société de placement inc.
Gestion Placements Desjardins inc.
Groupe Technologies Desjardins inc.
Groupe Services partagés Desjardins inc.
Groupe immobilier Desjardins inc.
Gestion Desjardins Capital inc.
9420-7404 Québec inc.
4523024 Canada inc.
Fonds de sécurité Desjardins
La Personnelle, assurances générales inc.
La Personnelle, compagnie d'assurances
Certas direct, compagnie d'assurances
Certas, compagnie d'assurances auto et habitation
Desjardins, services d'assurances générales inc.
Groupe de compagnies Worldsource inc.
Réseau d'assurance IDC Worldsource inc.
Desjardins Capital de risque, société en commandite
Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc.
Caisse populaire Desjardins de St-Roch-de-L'Achigan
Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie
Caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau
Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière
Caisse Desjardins Le Manoir
Caisse Desjardins de D'Autray

Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière
Caisse Desjardins du Centre-de-la-Mauricie
Caisse Desjardins de l'Est de Trois-Rivières
Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne
Caisse Desjardins des Chênes
Caisse Desjardins Godefroy
La caisse populaire de Maskinongé
Caisse Desjardins de Nicolet
Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond
Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux
Caisse Desjardins de Trois-Rivières
Caisse Desjardins de La Tuque
Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie
Caisse Desjardins des Bois-Francis
Caisse Desjardins de Saint-Boniface
Caisse Desjardins de la Région de Thetford
Caisse Desjardins des Etchemins
Caisse Desjardins du Sud de la Beauce
Caisse Desjardins des Chutes Montmorency
Caisse Desjardins de Charlesbourg
Caisse Desjardins de Charlevoix-Est
Caisse Desjardins de Bellechasse
Caisse Desjardins de Beauce-Centre
Caisse Desjardins de Beauport
Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière
Caisse Desjardins de Lévis
Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf
Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien
Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce
Caisse Desjardins de Québec
Caisse Desjardins de L'Érable
Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce
Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny
Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine
Caisse Desjardins du Centre-Est-du-Kamouraska
Caisse Desjardins du Nord de L'Islet
Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup
Caisse Desjardins du Centre de Portneuf
Caisse Desjardins de Minganie-Basse-Côte-Nord
Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière
Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics

Caisse Desjardins du Plateau Montcalm
Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré
Caisse Desjardins de la Chaudière
Caisse Desjardins du Centre de Lotbinière
Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans
Caisse Desjardins de Sillery-Saint-Louis-de-France
Caisse Desjardins du Carrefour des lacs
Caisse populaire Desjardins de Baie-Comeau
Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix)
Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres
Caisse Desjardins de Sept-Iles
Caisse Desjardins Des Rivières de Québec
Caisse Desjardins de Limoilou
Caisse Desjardins de Port-Cartier
Caisse Desjardins de Manic-Outardes
Caisse populaire Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent
Caisse Desjardins de Cap-Rouge-Saint-Augustin
Caisse Desjardins du Centre de La Haute-Côte-Nord
Caisse Desjardins de l'Université Laval
Caisse Desjardins de Wendake
Caisse Desjardins de Sainte-Foy
Caisse Desjardins du Sud-Ouest de Montréal
Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal
Caisse Desjardins du Coeur-de-l'Île
Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut
Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville
Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord
Caisse Desjardins Beauharnois
Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno
Caisse Desjardins du Témiscamingue
Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield
Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie
Caisse Desjardins de Saint-Hubert
Caisse Desjardins de Hull-Aylmer
Caisse Desjardins de Mont-Tremblant
Caisse Desjardins du Coeur des Hautes-Laurentides
Caisse populaire Desjardins de Gatineau
Caisse Desjardins de Rosemont-La Petite-Patrie
Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes
Caisse Desjardins du Centre-nord de Montréal
Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda

Caisse Desjardins du Bassin-de-Chambly
Caisse Desjardins de Châteauguay
Caisse populaire Desjardins Gracefield
Caisse Desjardins de Mercier-Est-Anjou
Caisse Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts
Caisse Desjardins de Mirabel
Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal
Caisse Desjardins du Vieux-Longueuil
Caisse Desjardins des Versants du mont Royal
Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles
Caisse Desjardins des Rivières de Pontiac
Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval
Caisse Desjardins de L'Île-des-Sœurs-Verdun
Caisse Desjardins du Centre-est de Montréal
Caisse populaire Desjardins de l'Envolée
Caisse Desjardins d'Argenteuil
Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau
Caisse Desjardins de Terrebonne
Caisse Desjardins de Lachine
Caisse Desjardins de La Prairie
Caisse Desjardins de la Rouge
Caisse populaire Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve
Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges
Caisse Desjardins des Patriotes
Caisse Desjardins du Nord de Laval
Caisse populaire Desjardins Ukrainienne de Montréal
Caisse Desjardins de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
Caisse Desjardins de l'Ouest-de-l'Île
Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière
Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent
Caisse Desjardins Charles-LeMoyne
Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon
Caisse Desjardins de l'Ouest de Laval
Caisse Desjardins de LaSalle
Caisse Desjardins du Coeur-des-Vallées
Caisse Desjardins de Brossard
Caisse Desjardins Pierre-Boucher
Caisse Desjardins de Chomedey
Caisse Desjardins de la Petite-Nation
Caisse Desjardins du Centre et de l'Est de Laval
Caisse Desjardins du Complexe Desjardins

Caisse Desjardins de Saint-Eustache-Deux-Montagnes
Caisse Desjardins de Sault-au-Récollet-Montréal-Nord
Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur
Caisse Desjardins de Rivière-des-Prairies
Caisse Desjardins des Grands boulevards de Laval
Caisse populaire Kahnawake
Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne
Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs
Caisse populaire Desjardins Mer et montagnes
Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien
Caisse Desjardins de la Pointe de la Gaspésie
Caisse populaire Desjardins des Ramées
Caisse populaire Desjardins de Havre-aux-Maisons
Caisse Desjardins du Littoral gaspésien
Caisse populaire Desjardins de La Haute-Gaspésie
Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie
Caisse Desjardins de Lac-Mégantic-Le Granit
Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke
Caisse Desjardins des Sources
Caisse Desjardins du Haut-Saint-François
Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog
Caisse Desjardins du Val-Saint-François
Caisse Desjardins des Deux-Rivières de Sherbrooke
Caisse Desjardins de Rimouski
Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de La Mitis
Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia
Caisse Desjardins de Viger et Villeray
Caisse Desjardins de La Matanie
Caisse Desjardins de Neigette et Mitis Ouest
Caisse Desjardins des Lacs de Témiscouata
Caisse Desjardins des Basques
Caisse Desjardins de Chicoutimi
Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy
Caisse Desjardins de Jonquière
Caisse Desjardins d'Alma
Caisse Desjardins des Cinq-Cantons
Caisse Desjardins de la Baie-Bas-Saguenay
Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean
Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami
Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay
Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales

Caisse Desjardins du Pekuakami
Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi
Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest
Caisse Desjardins d'Amos
Caisse Desjardins de Chibougamau
Caisse Desjardins Eenou Eeyou
Caisse Desjardins Pierre-De Saurel
Caisse Desjardins de la Vallée d'Acton
Caisse Desjardins de la Porte-des-Cantons-de-l'Est
Caisse Desjardins de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire
Caisse Desjardins du Haut-Richelieu
Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe
Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska
Caisse Desjardins de la Pommeraie
Caisse Desjardins de Rouville
Caisse Desjardins de Drummondville
Caisse Desjardins du Réseau municipal (Montréal, Longueuil, Repentigny)
Caisse Desjardins des Transports
Caisse Desjardins des policiers et policières
Caisse Desjardins Hydro
Caisse Desjardins du personnel municipal (Québec)
Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers
Caisse Desjardins du Secteur public de l'Estrie
Caisse Desjardins de l'Énergie et des Ressources naturelles
Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis
Caisse Desjardins des militaires
Caisse Desjardins Portugaise
Caisse Desjardins de l'Éducation
Caisse Desjardins des Technologies
Caisse Desjardins de la Culture
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Caisse Desjardins des employés de Ville de Laval
Caisse Desjardins du Réseau de la santé